Aménagements cyclables

Ville de GRENOBLE



La Politique cyclable à Grenoble



Bande cyclable 44%



mixte bus/vélos 8%



Piste cyclable 30%



<u>Objectif</u>: Réduire l'usage de la voiture et développer la pratique du vélo

L'usage du vélo est favorisé en :

- aménageant des itinéraires cyclables (Grenoble Alpes Métropole),
- organisant des « contre-sens » cyclables,
- sécurisant les déplacements des cyclistes (pistes sécurisées, sas vélos, continuités cyclables,...),
- jalonnant les itinéraires (Grenoble Alpes Métropole),
- développant les stationnements des cycles,
- s'associant aux actions en faveur de la pratique du vélo: Journée d'actions vélos bus



Contre-allée cyclable 8%

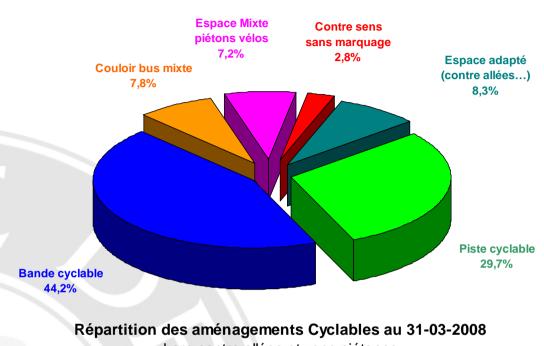


Contre sens sans marquage 3%

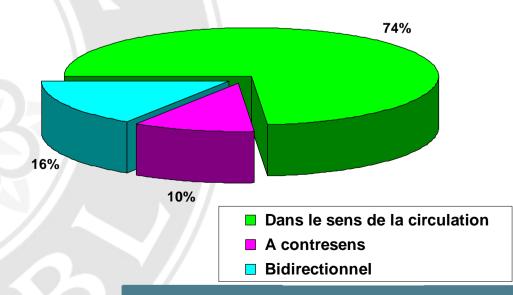


Zone piétonne (7%)

Répartition des aménagements cyclables par type au 31-03-2008



hors contre allées et zone piétonne



Arceaux

Le réseau cyclable grenoblois

Situation mars 2008:

- Un réseau de 70 km de voirie aménagée
- 2357 arceaux sur 650 sites répartis dans la ville
- 70 places abritées devant la gare
- 262 places en gardiennage à la gare



à la Gare

